

Etablissement : EPS ERASME

Statut : PUBLIC

Département : Hauts de Seine

Contact pour cette expérience : Madame COURTINE-MARTIN, DRH

01 46 74 30 20 - claudc.courtine-martin@eps-erasme.fr

THEME

EMPLOI ET COMPETENCES

TITRE DE L'EXPÉRIENCE

Mise en œuvre d'une politique de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences

DIAGNOSTIC DE DÉPART

L'analyse des besoins des patients a montré qu'au niveau des tâches quotidiennes exercées par les Infirmiers un certain nombre d'activités pouvaient être réalisées par des aides soignants (toilette, repas, animation, accompagnement des patients).

D'une manière plus générale, suite à l'identification d'une réelle difficulté à recruter des infirmiers, et compte tenu de la pyramide des âges par métiers, la direction des soins et les équipes (référents de pôles) ont réfléchi aux organisations de travail en s'appuyant sur l'analyse des besoins des patients.

Ainsi, le recours aux recrutements d'aides-soignants s'est progressivement développé au sein d'Erasme.

De plus, il s'est avéré indispensable de réfléchir à l'introduction de nouveaux métiers dont la compétence principale est centrée sur la relation.

D'autres métiers ont progressivement pris leur place au sein d'équipes pluridisciplinaires en psychiatrie adultes en intra, tels que psychomotriciens et éducateurs... une réflexion est en cours relative à d'éventuels recrutements de conseillères en économie sociale et familiale.

OUTILS UTILISÉS

- [Fiche de poste aide-soignant](#) ;
- [Présentation power point « Etre aide-soignant à Erasme »](#) ;
- [Dossier remis aux aides soignants de l'établissement](#) ;
- [Petit guide à l'usage des personnels appelés en renfort dans les unités de soins.](#)

MOBILISATION ET COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

- Travail d'analyse avec les référents de pôles, définition des besoins en fonction du déroulé de la journée de soins ;
- discussion aux niveaux des différentes instances et surtout en commission de soins (CE, CME, CTE) ;
- réflexion sur la notion de compétences partagées ;
- expérimentation relative à l'introduction d'aides-soignants dans les équipes de manière progressive sur un pôle. Evaluation puis mise en œuvre sur l'ensemble des trois pôles adultes.

RÉSULTATS OBTENUS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Résultats :

Des rencontres régulières avec les aides soignants ont permis de mesurer l'implication et les attentes de ceux-ci, notamment au niveau du travail de nuit où ces derniers affirment avoir toute leur place.

Difficultés :

Il semble difficile d'éviter un ressenti relevant d'éléments de « déqualification » de la part des infirmiers alors que nous nous situons sur un centrage des besoins

Rapidement, une problématique de partage des tâches s'est établie entre les infirmiers et les aides soignants.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS FACTEURS CLÉS DE LA RÉUSSITE

Préalable :

Repérage d'aides soignants bénéficiant d'une bonne formation initiale et intéressés par le relationnel. Il est indispensable qu'ils souhaitent s'investir dans les prises en charges au long cours des patients.

Enseignements tirés :

- Besoin de formation et de travailler la relation duelle entre infirmier et aide soignant pour définir à la fois le rôle de chacun et les interfaces entre les deux métiers ;
- Diffusion d'un recueil clarifiant la place de l'Aide Soignant au sein de l'équipe de soins à Erasme ;
- Au vu de cette expérience, sollicitation de l'ANFH Ile de France pour participer à l'élaboration du cahier des charges d'une prochaine action de formation régionale relative à la thématique « Etre aide soignant en psychiatrie ».

Avantages :

D'une part, le recours au recrutement d'aides soignants a permis d'établir une réponse rapide et adaptée à la problématique soulevée initialement.

D'autre part, ce métier a été valorisé au vu de l'expérimentation puis de la mise en œuvre générale déclinée sur l'ensemble des équipes soignantes des pôles.

Enfin, certains agents disposant des « pré-requis » nécessaires peuvent envisager, par le biais des études promotionnelles, de devenir à terme infirmiers.

Inconvénients :

Il convient de bien préciser les limites des missions de l'aide soignant afin d'identifier les différents champs professionnels et les responsabilités de chacun au sein de l'équipe de soins.

En effet, il importe avant tout de clarifier précisément la notion de compétences partagées et parallèlement de bien identifier la notion de responsabilités relatives aux actes réglementaires des Infirmiers.

De plus, dans la perspective d'éventuelles études promotionnelles en vue de devenir Infirmiers certains agents ne disposant pas des « pré-requis » indispensables devront être accompagnés sur un temps plus long ou pourront également rester bloqués face à cette perspective.

Facteurs clés de réussite :

Evidemment, les médecins, l'encadrement et les Infirmiers doivent être partie prenante du projet.

Il importe de bien définir le rôle de chaque interlocuteur dans le duo Infirmiers/Aides Soignants (cf document à destination des Aides Soignants)

De la même façon, il convient d'organiser les formations adaptées aux problématiques de l'établissement et à destination des Aides Soignants afin de bien identifier les missions et les conditions de travail de ceux-ci.